

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE L'ARIEGE
SPECIAL N°5 novembre 2011

09

**Document consultable en intégralité
à la préfecture de l'Ariège
MISSION DE LA COORDINATION
INTERMINISTERIELLE**

ou sur le site Internet de la préfecture
www.ariège.gouv.fr

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE L'ARIÈGE
SPÉCIAL NOVEMBRE 2011 N°5

-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-

Mis en ligne le 28/11/2011

Site Internet : www.ariège.gouv.fr

CERTIFIÉ CONFORME

POUR LE PRÉFET ET PAR DÉLÉGATION
LE CHARGÉ DE MISSION

SIGNÉ : CHRISTIAN SUERE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE L'ARIÈGE
SPÉCIAL N°5 NOVEMBRE 2011

SOMMAIRE

PRÉFECTURE DE L'ARIÈGE :

➤ **Secrétariat général**

Mission de la coordination interministérielle

- Arrêté préfectoral n° 11 - 70 P portant suppléance du préfet (28/11/11)



PRÉFET DE L'ARIÈGE

PRÉFECTURE
MISSION DE LA COORDINATION
INTERMINISTÉRIELLE
CS

ARRETÉ n° 11-70 P
portant suppléance du préfet

LE PREFET DE L'ARIEGE
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

- Vu** la loi organique n° 2001-692 du 1er août 2001 modifiée relative aux lois de finances (LOLF) définissant le nouveau cadre budgétaire, comptable et de gestion applicable à l'Etat ;
 - Vu** la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;
 - Vu** le décret n° 97-34 du 15 janvier 1997 modifié relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles ;
 - Vu** le décret n°2010-146 du 16 février 2010 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements, modifiant le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 ;
 - Vu** le décret du 2 septembre 2009 nommant M. Hugues Fuzéré sous-préfet de l'arrondissement de Pamiers ;
 - Vu** le décret du 12 avril 2010 nommant M. Jean-François Couret sous préfet de l'arrondissement de Saint-Girons ;
 - Vu** le décret du 16 juin 2011 nommant Monsieur Salvador Pérez préfet du département de l'Ariège;
 - Vu** le décret du 9 septembre 2011 nommant M. Michel Laborie, secrétaire général de la préfecture de l'Ariège ;
- Considérant** les absences concomitantes de M. Salvador Pérez, préfet du département de l'Ariège et de M. Michel Laborie secrétaire général de la préfecture de l'Ariège ;
- Sur** proposition du secrétaire général de la préfecture de l'Ariège.

A R R E T E

Article 1

La suppléance de M. Salvador Pérez, préfet du département de l'Ariège est assurée par M. Jean-François Couret, sous-préfet de l'arrondissement de Saint Girons, le **mardi 29 novembre 2011 de 8h30 à 18h**.

Article 2

Pendant cette période de suppléance, délégation est donnée à Jean-François Couret, sous-préfet de l'arrondissement de Saint Girons, pour signer tous arrêtés, décisions, circulaires, rapports, correspondances et documents relevant des attributions de l'État dans le département de l'Ariège à l'exception des décisions relatives à l'élévation des conflits.

Article 3

M. le secrétaire général et M. le sous-préfet de l'arrondissement de Saint-Girons sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Ariège.

Foix, le 28 novembre 2011

P/ le préfet, et par délégation,
Le Secrétaire Général,
SIGNE: Michel LABORIE